

La Ville de Sherbrooke a officiellement déposé ses demandes au gouvernement du Vermont dans le dossier de l'agrandissement du site d'enfouissement de Coventry.

24 juillet 2018 Mis à jour le 23 juillet 2018 à 20h50

Sherbrooke dépose son rapport sur Coventry

Jonathan Custeau
La Tribune



La Ville de Sherbrooke a officiellement déposé ses demandes au gouvernement du Vermont dans le dossier de l'agrandissement du site d'enfouissement de Coventry. Elle insiste pour que les eaux de lixiviat produites par le dépotoir ne soient pas traitées dans une usine d'épuration municipale, mais plutôt dans des usines plus sophistiquées.

C'est Michel Cyr, chef de la division des eaux et construction au Service des infrastructures urbaines à la Ville de Sherbrooke, qui représente la municipalité dans le dossier. L'objectif principal est de protéger l'eau du lac Memphrémagog.

« Avec la MRC de Memphrémagog, nous avons déposé au gouvernement du Vermont, vendredi matin, un rapport de nos commentaires concernant Coventry. Concrètement, nous demandons qu'ils ne fassent pas de traitement d'eau dans l'usine d'épuration de Newport, qu'ils envoient ça dans d'autres usines d'épuration parce que les usines municipales ne sont pas faites pour traiter des eaux de sites d'enfouissement. C'est la demande forte que nous avons faite au ministère de l'Environnement du Vermont », explique M. Cyr.

Réalistement, il est impensable d'empêcher l'agrandissement du site d'enfouissement, surtout qu'il est situé dans un autre État.

« Le rapport de force est un rapport environnemental, un peu comme les gaz à effet de serre à l'échelle planétaire. Il faut mettre le poids de l'un et de l'autre. Je suis sur le dossier depuis 2004. Nous avons une très bonne écoute. En 2004, nous avons sept demandes spéciales et ils nous ont accordé les sept. La septième était le traitement des eaux ailleurs qu'à Newport. Ils avaient accepté de ne pas les y traiter pour cinq ans. En 2009, ils ont recommencé à le faire. »

Michel Cyr rapporte par ailleurs que le site d'enfouissement de Coventry est bien géré.

« Notre inquiétude est plus grande que celle des Américains parce que nous prenons notre eau potable dans le lac Memphrémagog. Pour le Vermont, ce n'est pas une source d'eau potable. Leur argument, c'est l'aspect récréatif du lac et l'aspect faunique. Ils y tiennent. C'est un État qui est très sérieux là-dessus. »

Michel Cyr rassure les citoyens que la qualité de l'eau potable à Sherbrooke ne sera pas compromise et fait la distinction entre une usine d'épuration comme celle du Vermont, qui ne serait pas suffisamment performante pour les eaux de lixiviat, et une usine de filtration. « L'usine de filtration vise à rendre l'eau potable aux citoyens alors que l'usine d'épuration sert à prendre des eaux usées pour les retourner dans le milieu naturel. Le traitement de l'usine de filtration est beaucoup plus avancé que celui de l'usine d'épuration. »

M. Cyr ajoute néanmoins qu'aucune analyse formelle n'a été réalisée pour connaître les impacts négatifs à long terme du lixiviat qui pourrait s'écouler dans le lac Memphrémagog.